



## Noix

**N°08**  
**19/06/2019**



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
FREDON Limousin  
[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents  
Blancs 87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Noix / Noisette N°08  
du 20/06/19 »*



Bulletin disponible sur les sites :

[bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) ; [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) ; [www.fredon-limousin.fr](http://www.fredon-limousin.fr)  
et le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)



Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse** : Période de risque élevé de pontes et d'éclosions en tous secteurs.
- **Zeuzère** : Vol en cours. Période de risque élevé de pontes.
- **Mouche du brou** : Poser les pièges, plaques jaunes engluées. Le risque débutera dès les premières captures, annoncées début juillet en secteurs précoces.
- **Anthraxose** : Risque de contamination secondaire possible dans les vergers contaminés lors des prochaines pluies.
- **Bactériose** : Risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.

## Stades phénologiques

On constate une hétérogénéité dans les stades végétatifs et le grossissement des fruits selon les situations (variétés, secteurs, importance du gel...).

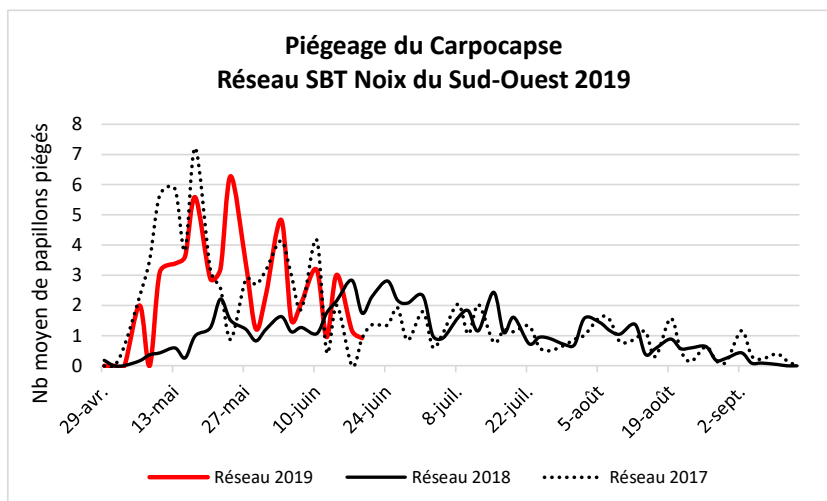
Stade (BBCH)	Description	Photo
<b>Ff3</b> (67 – 69)	<b>Début de brunissement des stigmates</b> : les papilles des stigmates commencent à se nécroser, ceux-ci se strient de fins filets bruns	
<b>Gf</b> (71)	<b>Dessèchement et noircissement des stigmates.</b> ----- <b>Grossissement du fruit</b>	

## Ravageurs

- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

### Observations du réseau

Les données du réseau de piégeages nous informent que de nombreux pièges ont atteint le seuil d'alerte de 10 captures sur 7 jours (cumul des trois derniers relevés) entre le 20 mai et le 3 juin. Les captures sont encore significatives.



### Données du modèle :

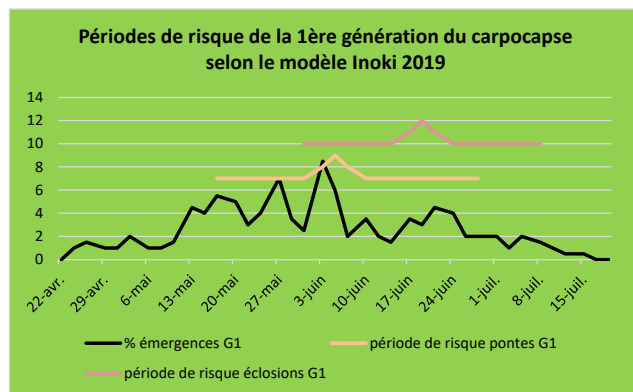
Au 19 juin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- ✚ **secteurs tardifs** (bassin d'Objat) : 70 à 73 % des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 62 à 65 % des pontes et 30 à 41 % des éclosions.
- ✚ **secteurs précoces** (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud Dordogne et Lot) : entre 76 et 82 % des émergences de papillons auraient eu lieu, près de 75 % des pontes de la première génération auraient été déposés et environ 55 % des éclosions auraient eu lieu.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

- ✚ **la période à risque élevé des pontes** devrait se poursuivre jusqu'à fin juin en secteurs précoces et début juillet en secteurs tardifs ;
- ✚ **la période à risque élevé des éclosions** devrait durer jusqu'aux 6 - 10 juillet en secteurs précoces et mi-juillet en secteurs tardifs.

Ces dates sont à retarder de 5 à 8 jours pour les secteurs plus tardifs (Nord Dordogne, Charentes)



### Evaluation du risque :

**La période à risque vis-à-vis des pontes et des éclosions est en cours en tous secteurs.**

## • Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

### Observations du réseau

**Le début du vol a été constaté par les premières captures des papillons nocturnes** (35 à 50 mm d'envergure, thorax blanc et velu, ailes blanches ponctuées de taches bleu-noir).

La femelle s'accouple rapidement après sa sortie puis, 8 à 10 jours après, les premières pontes (jusqu'à 1000 œufs dans des conditions climatiques favorables) sont déposés soit dans les anciennes galeries de la zeuzère, soit dans les fentes des écorces des arbres hôtes.

Les éclosions auront lieu 7 à 21 jours après la ponte. Les jeunes chenilles iront vers les organes jeunes des arbres (pétiole et nervure principale des feuilles, bourgeons et pousses) et pénétreront dans les parties lignifiées.

Les dégâts causés par la larve (chenille) de zeuzère, sont facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.



Zeuzère – forme adulte  
Crédit photo : INRA

La chenille peut être supprimée :

- ✚ soit en coupant et brûlant la pousse contaminée de l'année,
- ✚ soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

La gravité des attaques varie selon l'âge des plantations :

- ✚ sur jeunes arbres : 1 chenille suffit à tuer un arbre ;
- ✚ sur des arbres plus âgés : les noyers peuvent perdre la ou les branches charpentières atteintes. Les arbres attaqués sont rendus très vulnérables à l'action destructrice du vent.

Les arbres affaiblis par les attaques de zeuzère sont par la suite fréquemment atteints par d'autres ravageurs xylophages (xylébores, scolytes...).

### Evaluation du risque :

**Période de risque élevé de pontes en cours.**

## • Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

### Éléments de biologie

*Rhagoletis completa*, d'origine Nord-Américaine, petite mouche d'environ 6 mm, n'a qu'une génération par an. Le vol, d'une semaine environ, s'étale de début juillet à début septembre. La femelle pond, 4 à 7 jours après l'accouplement, 300 à 400 œufs à raison d'une quinzaine par fruit. Un marquage olfactif du fruit ayant déjà reçu des pontes explique que chaque mouche est capable de contaminer plus d'une vingtaine de fruits. L'incubation des œufs prend 5 à 10 jours et le développement larvaire se poursuit durant 3 à 5 semaines dans le brou de la noix. Les larves tombent ensuite au sol et s'enfouissent de quelques centimètres pour y hiverner sous forme de pupe.



### Symptômes

Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire. Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte ; ceux-ci peuvent être confondus avec ceux de la bactériose. Pourtant en regardant de plus près, le brou est noirci mais pas visqueux.



**Dégâts de mouche du brou**  
Crédit photo : FREDON Limousin

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi incommercialisable.

Les attaques précoces conduisent à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris. Si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix. En cas de population importante, une proportion élevée de la récolte, parfois 80 à 90 %, peut ainsi être détruite.

### Observations du réseau

Un réseau de piégeage est mis en place afin de signaler le début du vol par secteur de précocité et surtout pour alerter en cas de 1ère présence dans une nouvelle commune.

**Le piège, plaque jaune engluée (23\*40 cm), devra être posé avant fin juin le plus haut possible à proximité des noix.**

- ✚ Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer.
- ✚ Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois et/ou sur un pollinisateur (Meylanaise)

Le piège fera l'objet d'un relevé hebdomadaire jusqu'au 20 septembre 2019.

Les producteurs-observateurs volontaires communiqueront tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, aux numéros de la FREDON limousin :

- ✚ 05 44 19 10 28 (répondeur 7j/7) ;
- ✚ 05 55 04 64 12 (fax) ;
- ✚ Possibilité d'envoi des résultats par mail : [mouchedubrou.sudouest@gmail.com](mailto:mouchedubrou.sudouest@gmail.com)

### Données du modèle de prévision

**Le modèle Inoki – Senura prévoit un début de vol plus tardif qu'en 2018 soit à partir du 5 juillet en secteurs précoces** (zone du bergeracois et du sarladais).

**Evaluation du risque :**

**Le risque débutera dès les premières captures.**

# Maladies

- **Anthraxose (*Gnomonia leptospyla*)**

## Observations du réseau

On note en moyenne **des niveaux de pression moyens sur feuilles**. Des symptômes sont également observés sur fruits.



Symptômes sur feuille et sur fruits

Crédit Photos : Station expérimentale de Creysse (46)

### Evaluation du risque :

**Des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.**

- **Bactériose (*Xanthomonas campestris* pv. *Juglandis*)**

## Observations du réseau

Les **taches sur les feuilles et sur les fruits** sont observées en vergers de tous secteurs, à des **niveaux de pression moyens**.



Symptômes sur feuille, sur rameau et sur fruits

Crédit photo : Station expérimentale de Creysse (46)

### Evaluation du risque :

**La période de forte sensibilité du noyer vis-à-vis de la bactériose est achevée.**

**La bactériose reste également présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.** Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.

**Les prochaines pluies devraient générer de nouvelles attaques de bactériose avec encore des risques de contaminations.**

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes :** FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VALCAUSSE / UNICOQUE